Grande victoire dans les centres d'encaissement après une lutte exemplaire

Après 42 jours de grève des collègues du centre d'encaissement de Rennes (CER) et centre d'encaissement des amendes (CEA), la direction a capitulé !

La détermination des agents soutenus par la CGT depuis le début et pendant toute la durée du mouvement a permis d'aboutir à la satisfaction de l'ensemble de leurs revendications.

Ce mouvement est la preuve que la mobilisation peut payer quand elle est collective, démocratique et déterminée. Elle est porteuse d'espoir pour l'ensemble de nos luttes à venir.



La CGT partage la satisfaction des agents, elle est et sera toujours aux côtés des travailleurs et travailleuses en lutte !

Cette lutte a été difficile et les prélèvements des jours de grève vont arriver très vite pour les agents concernés. D'ores et déjà, les agents des centres d'encaissement remercient les soutiens financiers qui sont déjà arrivés à la CGT Finances publiques 35. Mais la solidarité doit continuer car les sommes restant à prélever sur leurs paies sont très importantes.

Vous pouvez adresser votre soutien financier :
- par chèque intitulé à l'ordre de « CGT finances publiques 35 – solidarité CER-CEA » à remettre à un militant CGT ;
- ou par virement bancaire (dans ce cas, merci de contacter la CGT finances publiques 35 par mail cgt.drfip35@dgfip.finances.gouv.fr ou par téléphone 07 61 56 38 22)

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 3 AU 10 DÉCEMBRE A LA DRFIP 35
VOTEZ POUR UN SYNDICAT DE LUTTE ET DE CONQUÊTE, VOTEZ CGT